

08.07.2009 - 09:00 Uhr

hotelleriesuisse approuve le financement additionnel de l'AI

Bern (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse dit oui à l'arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée. Le projet sera soumis au peuple le 27 septembre prochain.

Le Comité exécutif d'hotelleriesuisse a décidé de soutenir cet objet et partage de ce fait la position du Conseil fédéral et du Parlement. Du point de vue de la branche, la consolidation à long terme des assurances sociales AI et AVS est capitale et préserve l'attrait de la place économique suisse. C'est pourquoi hotelleriesuisse a également oeuvré au sein du comité économique «OUI pour garantir nos rentes».

Assainir l'AI, protéger l'AVS

La situation financière de l'AI s'est fortement détériorée ces dernières années et requiert des mesures d'assainissement urgentes. hotelleriesuisse soutient le financement additionnel de l'AI, qui prévoit un relèvement proportionnel limité dans le temps des taux de TVA, permettant d'assainir l'AI jusqu'en 2017. La décision parlementaire tombée récemment, de reporter d'un an l'entrée en vigueur, renforce le pouvoir d'achat des consommateurs et, aux yeux d'hotelleriesuisse, constitue une réponse adéquate à la situation conjoncturelle difficile que nous connaissons. Aujourd'hui, les dettes de l'AI sont couvertes par l'AVS. Une acceptation du projet soulagerait l'AVS, vu que l'AI serait dotée de son propre fonds de compensation.

Réformes nécessaires

Un non au financement additionnel de l'AI empêcherait la réalisation des mesures d'assainissement prises par le Conseil fédéral et le Parlement. Il en résulterait une augmentation massive des coûts d'assainissement dans le futur et des mesures radicales qui pourraient aller jusqu'à une diminution substantielle des rentes. De plus, les déficits de l'AI continueraient de piller la fortune de l'AVS. Enfin, un non bloquerait la 6e révision de l'AI. hotelleriesuisse estime qu'il est essentiel de pouvoir s'atteler le plutôt possible à cette révision, vu qu'elle prévoit des réductions de dépenses importantes.

Contact:

Nora Fehr
Responsable de la communication
Tél.: +41/31/370'42'80
Mobile: +41/79/310'48'32
E-Mail: nora.fehr@hotelleriesuisse.ch